

CPTS - SAS - Service d'Accès aux Soins - Newsletter N°15 Décembre 2024



. Qu'est ce que la CPTS

Nous sommes **une communauté de professionnels de santé** qui avons décidé de travailler ensemble **en constituant une CPTS #**

#Notre CPTS couvre un territoire de **30 communes** en Nord Toulousain #

~~###~~ Nos objectifs :

- Améliorer l'accès aux soins : Recenser les ressources et développer des cartographies afin de rendre visible l'offre de santé, faciliter les recherches de la population, orienter et accompagner les patients dans leur recherche de médecin traitant #####
- Développer des actions de prévention : Stand de prévention pour le dépistage du cancer du sein et colorectal, stand de vaccination contre la grippe ##
- Développer et mettre en place les parcours patients pour les personnes âgées de + de 65 ans en perte d'autonomie et les patients diabétiques de type 2
- Promouvoir les nouveaux métiers et les solutions pour libérer du temps médical
- Collaborer à l'organisation des soins non programmés avec le SAS

~~###~~ **Rejoignez nous pour œuvrer ensemble !** ~~#~~ *Consulter notre plaquette ici !*

Ainsi, une CPTS ne vise pas seulement à améliorer la réponse à la patientèle de chaque acteur, mais également à organiser la réponse à un besoin en santé sur un territoire selon une approche de responsabilité populationnelle.

Médecin traitant pas disponible ? Appeler le SAS !



Service d'Accès aux Soins (SAS) Quels bénéfices pour les patients ?

Si votre médecin traitant n'est pas dispo, un contact : le SAS

En fonction de votre situation, le professionnel de santé du SAS

- vous donne un conseil médical
- vous propose une téléconsultation
- vous réserve une consultation adaptée
- mobilise le SAMU
- vous permet un accès simple et lisible à un autre professionnel

CPTS+
NORD TOULOUSAIN